



## FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél.: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70

E-mail: [ffp@ffp.asso.fr](mailto:ffp@ffp.asso.fr)

Web: [www.ffp.asso.fr](http://www.ffp.asso.fr)

Paris le 8 septembre 2010

Mmes – MM. les Présidents des  
Associations Affiliées – structures Agréées  
Ligues - Comités Départementaux  
Directeurs Techniques  
Travailleurs indépendants  
Membres de la DTN

**Réf. :** JMD/10/1419

**Objet :** création d'une liste de formateurs habilités à former et à qualifier des moniteurs, pour effectuer des sauts en tandem avec des personnes à mobilité réduite

### **DIRECTIVE TECHNIQUE N° 29**

#### **PRÉAMBULE**

**La pratique du saut en tandem avec des personnes à mobilité réduite requiert une formation et une qualification spécifique.**

**OBJECTIF:** Créer une liste de moniteurs habilités à dispenser cette formation et à qualifier les moniteurs pour la pratique du saut en tandem avec des personnes à mobilité réduite

#### **DISPOSITIONS :**

- Le Directeur Technique National établit une liste de formateurs.
- Le contenu de la formation est adressé aux formateurs figurant sur la liste.
- Les candidats à la qualification « handi » doivent se manifester auprès du Directeur Technique National qui les orientera vers un des formateurs figurant sur la liste.
- Les moniteurs tandem qualifiés « handi » seront répertoriés dans l'intranet FFP.

Jean-Maurice DRADEM  
Directeur Technique National